

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. X, No 3.

Montréal, Mars 1904.

50 cts par an.

LA VIE

Vol rapide du temps, fugitives années,
Vous nous portez si vite au terme de nos jours
Qu'à peine un souvenir des plus belles journées,
Comme l'âtre parfum de belles fleurs fanées,
Vient pour une minute en embellir le cours.

Oh ! pourquoi faut-il donc laisser sur notre route
Les êtres les plus chers, les espoirs les plus beaux
Auxquels il nous faut dire un adieu qui nous coûte ?
Pourquoi le cœur saigner des épines du doute ?
Le sentier que l'on suit se border de tombeaux ?

Pourquoi tous ces tourments d'une vie éphémère ?
Que croire ? qu'espérer, si le monde après tout
Ne peut rien nous donner, rien qu'un peu de chimère ;
Que tout rêve est trompeur, et toute coupe amère,
Et qu'il nous faut souffrir et pleurer jusqu'au bout ?

Mais non, parler ainsi n'est-ce pas un blasphème ?
Car Dieu plein de pitié pour notre humanité,
Faisant taire soudain sa justice suprême,
Nous ouvre grand son cœur, et dans l'âme qu'il aime
Jette un pâle rayon de sa félicité.

Et le cœur se dilate et l'âme se redresse,
Et grâce à ce miracle accompli par Dieu seul,
Le sein qui gémissait lance un cri d'allégresse
Et l'homme enseveli sous sa propre détresse
Renaît à l'espérance en brisant son linceul.

ADOLPHE POISSON.

Ce que Vous Devez Faire

Un nouveau concours est annoncé dans ce numéro. C'est la grande joute pacifique qui précède la convention biennale qui va commencer ; celle qui donne d'ordinaire les résultats les plus étonnants et l'une de celles où tous les zélés, où toutes les bonnes volontés, où tous les sociétaires sont appelés à redoubler d'efforts pour augmenter les rangs de notre armée du bien.

Qui dit mutualiste dit apôtre de la grande idée de l'aide fraternelle, de la solidarité, car ce n'est pas tout de comprendre et d'accepter une grande idée il faut la propager et la faire triompher.

* * *

Vous avez été convaincu que vous deviez faire partie d'une société de secours mutuels et vous avez donné la préférence à une association canadienne-française, non seulement parce qu'elle était nationale, mais encore parce qu'elle était financièrement la plus solide, croyez-vous que votre devoir finit là ?

Ce qui est bon pour vous, ne vaut-il rien pour les autres ?

Vous savez qu'il est insensé celui qui dans sa jeunesse, ne prélève pas une fraction du produit de son travail, si minime qu'elle soit, ne fût-ce même que dans un seul but de prudence, et vous ne lui feriez pas songer qu'il doit se constituer un fonds de réserve pour les jours de vieillesse, pour les jours où sa capacité de travailler aura diminué ? La logique la plus vulgaire vous en fait un devoir.

Vous savez que ce n'est pas sans émotion que l'on peut penser à la sombre perspective qui menace la famille de tous ceux qui sont leur capital à eux-mêmes, puisqu'ils peuvent vieillir sans avoir rien amassé, ou mourir, parfois jeunes encore, en laissant sans ressources une veuve et des enfants qui passeront ainsi d'une position aisée à une existence toute de gêne et de privations, et vous ne ferez pas une démarche, vous ne direz pas un mot pour induire vos connaissances à faire partie de l'Alliance Nationale ? Non, c'est impossible !

* * *

Que faites-vous lorsque vous devenez membre de l'Alliance Nationale ?

Vous vous engagez à payer une certaine somme périodiquement, moyennant quoi, l'association donnera un capital à votre famille si vous décédez avant soixante-dix ans ; ou bien, vous paierez une rente viagère temporaire, si vous vivez plus que soixante-

dix ans ; ou bien encore vous assisterez lorsque vous serez forcé d'abandonner votre travail, pour cause de maladie ou d'infirmité.

Voilà, résumés en quelques mots, les droits qui découlent de votre titre de sociétaire de l'Alliance Nationale, mais vos devoirs n'y sont qu'imparfaitement indiqués. Insistons sur un seul point.

En entrant dans les rangs de l'Alliance Nationale vous obtenez un certificat d'assurance à un prix très bas, pourquoi ? Parce que les fondateurs ont pensé que chaque sociétaire deviendrait un recruteur volontaire et, conséquemment, que le chapitre des dépenses serait relativement insignifiant. Si vous comprenez bien ceci et si vous êtes convaincu que l'assurance est une bonne chose, ne résistez pas à l'appel qui vous est fait. Songez en plus que notre race a besoin d'institutions financières puissantes pour jouer son rôle sur ce continent et secouez votre malheureuse apathie. Voyez vos parents, voyez vos amis, voyez vos connaissances ; parlez-leur de l'Alliance Nationale, de ses succès prodigieux, de son œuvre bienfaisante et enrôlez-les.

Quel est l'homme de cœur qui n'écoute pas une parole convaincue et véridique ?

Amenité

L'aménité est un excellent passeport pour la traversée de la vie ; mais il ne faut pas qu'elle soit le moins du monde affectée ; lorsqu'elle n'est pas sincère tout à fait, on ne s'y laisse pas prendre, et si habile qu'on soit en voulant l'imiter, elle sent toujours un peu le faux et la grimace. C'est que sa source vraie est la bienveillance qui ne peut jamais se contrefaire jusqu'à faire illusion. Les personnes réellement bienveillantes et amères forment comme un parti dans la société où, pour se comprendre et s'entraider, il suffit le plus souvent d'une expression, d'un regard de physionomie ; le sentiment véritable et profond de la fraternité humaine s'y révèle presque à première vue et par-dessus toute condition de classes, de rangs, de professions, et, si j'osais le dire, de civilisation : les voyageurs en ont fait la rencontre jusqu'en pleine sauvagerie.

L'estime et l'amitié sont en ménage choses fort respectables et douces, comme le pain quotidien ; mais un peu de confiture sur la tartine ne gâterait rien, avouez-le.



J. O. RICARD.

NOË LECLAIR.

E. N. HÉBERT.

N. LAPOINTE.

E. F. LARIVIÈRE.



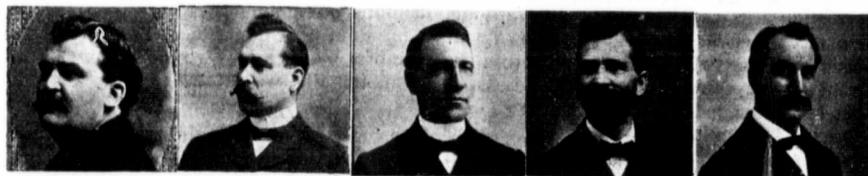
L. A. LAVALLÉE.



H. LAPORTE, Maire.



S. D. VALLIÈRES.



W. PROULX.

J. H. PAQUIN.

P. WILSON.

J. G. DUQUETTE.

E. G. DAGENAI.

Membres de L'Alliance Nationale qui font partie du Conseil de Ville.

Pourquoi devez-vous vous assurer aujourd'hui ?

Parce que vous ne serez peut-être pas assurable demain.

☞ Parce que votre famille peut avoir besoin de protection à tout moment.

☞ Parce que les contributions seront plus élevées si vous attendez plus longtemps.

Parce que cette action tranquilliserait votre esprit.

Parce que cette tranquillité d'esprit prolongera votre vie.

Lecture

La négligence qu'on apporte à la lecture produit quelquefois des coïncidences bizarres. Quelqu'un lisait à un auditoire un chapitre de la Genèse, il se trouva que la dernière page finissait par : "Le Seigneur donna à Adam une femme". Tournant, sans s'en apercevoir, plusieurs feuillets, il poursuivit en lisant à haute et intelligible voix : " Et elle était goudronnée en dedans et en dehors". Il était malheureusement tombé au milieu de la description de l'arche de Noé.

Concours de Recrutement

Du 1^{er} mars au 30 juin 1904

Arrêté du Bureau Exécutif

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1^{er} mars et se terminera le 30 juin prochain.

Droits d'Entrée

Art. 1. — Les taux du droit d'entrée sont diminués d'une piastre chacun pour les membres qui seront définitivement admis par les cercles ou par l'intermédiaire des bureaux de perception, pendant ce concours. Les cercles pourront, toutefois, augmenter les taux du droit d'entrée présentement établi.

Art. 2. — Les cercles ne feront remise que de la somme d'un dollar au Conseil Général comme honoraire d'enregistrement pour ceux de ces membres auxquels il aura été accordé un certificat de \$1,000.

Récompenses

Les membres, les bureaux de perception et les cercles qui les auront méritées, aux termes du présent arrêté, recevront de l'Association comme témoignage de gratitude, les récompenses énumérées ci après, pour les membres participants qu'ils auront recrutés et présentés et qui auront été examinés et admis dans la société pendant ce concours,—à condition que ces membres soient encore en règle le 1^{er} octobre prochain 1904, les membres suspendus ou exclus à cette époque ne devant pas être mis en ligne de compte.

Prix Personnels

Art. 3. — (a) Une médaille dite "feuille d'érable" au sociétaire qui aura présenté un membre.

(b) Au lieu du prix ci-dessus mentionné, les sociétaires qui auront présenté au moins deux membres participants pendant le concours, recevront une gratification d'une piastre pour chaque membre qu'ils auront ainsi présenté.

Art. 4. — *Prix d'Honneur* : Le sociétaire qui aura présenté le plus grand nombre de membres au cours du premier, du second, du troisième ou du quatrième mois de concours, recevra comme gratification additionnelle, pour les membres qu'il aura présentés :

(a) \$1.00 pour chacun des candidats admis pendant le mois de mars.

(b) 75 centins pour chacun des candidats admis en avril.

(c) 50 centins pour chacun des candidats admis en mai.

(d) 25 centins pour chacun des candidats admis en juin.

Art. 5. — *Grand Prix d'Honneur* : Le sociétaire qui aura présenté le plus grand nombre de membres pendant le concours (à condition que ce nombre soit de 40 au minimum) recevra une montre en or ou la somme de \$50.00 comme récompense additionnelle, au lieu du ou des prix offerts dans l'article précédent.

Prix de Cercles et de Bureaux de Perception

Art. 6. — Une série d'insignes d'officiers (nouveau modèle), ou un fanion en soie, aux armes de la société, à tout cercle qui aura augmenté son effectif comme suit :

(a) Pour les cercles qui compteront moins de 100 membres en règle le 1^{er} mars prochain, — au moins 20 p. c. (augmentation qui devra être de 15 membres au moins).

(b) Pour ceux dont l'effectif des membres participants en règle au 1^{er} mars serait 100 à 200 membres, — au moins 15 p. c. (20 membres au minimum).

(c) Pour ceux dont l'effectif excédera 200 membres, — au moins 10 p. c. (30 membres au minimum).

Art. 7. — *Prix d'Honneur de Division* : Une coupe en or ou un drapeau en soie aux armes de la société, au cercle qui aura admis le plus grand nombre de membres dans sa division (au moins 30), au lieu du prix mentionné dans l'article précédent.

Art. 8. — *Grand Prix d'Honneur* — *Le Trophée St-Louis de France*. Cet objet d'art est offert dans les conditions suivantes :

Il sera attribué et présenté solennellement au cercle qui aura recruté le plus grand nombre de membres participants pendant le concours. Toutefois, pour le posséder définitivement, un cercle devra l'avoir mérité deux fois dans une série de concours spécialement établis pour cette fin par le Bureau Exécutif.

Tout cercle qui sera provisoirement en possession de ce trophée, devra le transmettre en parfait ordre, s'il y a lieu, au Bureau Exécutif, conformément à la décision de celui-ci, pour être remis au cercle auquel il aura été subséquemment adjudgé.

Le cercle auquel le trophée *St-Louis de France* aura été adjugé dans le présent concours, ne recevra le drapeau ou la coupe de sa division que si ce trophée est définitivement gagné par un autre cercle, dans un concours ultérieur.

Composition des Divisions de Concours

Art. 9. — Les cercles ou bureaux de perception situés dans chacune des divisions ci-après établies concourront ensemble :

1e Division. — Les cercles qui auront un effectif de plus de 200 membres participants en règle le 1er mars prochain.

2e Division. — Les cercles de 100 à 200 membres inclusivement.

3e Division. — Les cercles de 50 à 100 membres inclusivement.

4e Division. — Les cercles de 50 membres ou moins et les bureaux de perception.

Art. 10. — Nul ne pourra recevoir deux prix. En cas d'égalité dans les résultats, le Bureau Exécutif établira un nouveau concours ou un tirage au sort pour les concurrents qui auront obtenu des résultats égaux, pour l'adjudication des prix en contestation.

Art. 11. — Les fondateurs de cercles et de bureaux de perception ainsi que les membres agrégés par lettre de sortie ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté.

Art. 12. — Un cercle, ainsi qu'un bureau de perception (en assemblée générale ou par son comité de surveillance), pourra se déclarer hors concours ainsi que ses membres, pour obtenir d'autres avantages particuliers. Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société, ne pourront prendre part au concours, non plus que les cercles ou bureaux de perception dans lesquels ils auront fait du recrutement pendant le concours.

Art. 13. — Les cercles et les bureaux de perception devront faire un rapport détaillé des résultats qu'ils auront obtenu dans ce concours, spécifiant les noms et prénoms des candidats admis et ceux des membres qui les ont présentés. Les bureaux de perception et les cercles qui n'auront pas présenté leurs rapports au Secrétaire-général avant le 20 juillet prochain pourront être déclarés hors concours.

En foi de quoi, j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,
Secrétaire-général.

Montréal, le 26 Février 1904.

Rien Faire et Laisser Dire

Une certaine somme d'activité doit se dépenser inévitablement ici-bas, tant au profit particulier que pour l'avantage général; quoiqu'il soit absolument équitable que chacun accomplisse sa part de besogne, il s'en faut que l'effort soit équitablement reparti.

De même que dans un attelage, il y a fréquemment sur deux chevaux, un cheval courageux, et l'autre laissant supporter à son camarade la plus grosse part de la fatigue commune, on rencontre trop souvent dans les familles, comme dans la société mondaine, des personnes habiles à se dérober lorsqu'il s'agit de prendre leur part du fardeau général. Il y a une foule d'occupations dont la nécessité s'impose, qui ne peuvent être supprimées, ni retardées; les personnes qui ont pour devise: *Rien faire et laisser dire*, ont compris que l'on doit inévitablement vaquer à ces occupations, et que si elles ne participent point au travail que les dites occupations entraînent, ce travail devra nonobstant s'effectuer; elles s'écartent simplement, et contemplant avec placidité et satisfaction les gens actifs qui accomplissent avec leur propre besogne, celle des autres... de ceux qui préfèrent la vie contemplative à l'effort, et se dispensent de celui-ci. Ces personnes déploient infiniment de volonté tenace, pour s'affranchir des occupations qui seraient pesantes pour leur nonchalance; leur meilleure arme défensive, celle qui assure le présent et préserve l'avenir, est la distraction et l'oubli; dès que le sujet qui s'agite devant elles ne les concerne point directement, elles n'écourent pas même ce qui se dit; et si l'on s'avisait de leur demander un léger effort, fût-ce de transmettre à un tiers quelques mots concernant un sujet quelconque, celui-ci dût-il intéresser vivement la personne qui doit en être instruite, elles *oublient* régulièrement, invariablement de s'acquitter du message; tant et si bien, qu'après un très petit nombre de tentatives analogues, on se garde bien d'encombrer leur cerveau d'une recommandation quelconque, et elles peuvent s'enfoncer à loisir dans la béatitude, qui pour elles, se résume en deux mots: Rien faire, matériellement, pas plus qu'au point de vue intellectuel; rien faire... se laisser vivre dans l'engourdissement de la pensée, dans l'inaction, se désintéresser de tout ce qui ne les regarde pas directement, et dans ce qui les concerne, accorder quelque importance, seule-

ment à un petit nombre de points principaux, représentant leurs intérêts immédiats. Rien faire, même pour établir l'ordre autour d'elles, pour embellir leur demeure, même pour donner quelques soins à des détails tout à fait personnels, en un mot *rien faire*; c'est dans cette négation qu'elles trouvent, sinon l'unique, du moins la plus importante des jouissances auxquelles elles sont accessibles.

Sans doute la nature a sa part de responsabilité dans cet état d'humeur; elle n'a point prodigué la richesse de ses dons à ces organisations passives, contemplatives sans contemplation, et rêveuses sans rêve; elle n'a mis en ces organisations ni l'activité de l'intelligence et du corps, ni même quelques-uns des stimulants qui peuvent éperonner l'activité: ni l'amour-propre, ni le dévouement, qui, en outre de son propre fardeau, s'attèle encore au fardeau d'autrui, ni même l'équité qui ne consent point à laisser peser sur les autres la peine que l'on doit prendre soi-même, ni même ce sentiment en sous-ordre, que l'on nomme le respect humain, qui nous interdit certains agissements et nous en impose un certain nombre, rien que pour éviter le blâme de nos semblables. Mais l'éducation a, même dans le cas dont nous nous occupons, une part de responsabilité plus grande encore que celle de la nature. L'éducation, quand elle est vigilante et intelligente, doit et peut réussir à transformer même un sol ingrat, à lui faire porter une moisson, sinon très abondante, du moins une moisson quelconque; là où elle a passé, le sol ne doit pas rester en friche, et exister sans rien produire que plantes sans utilité.

Sans doute, les natures passives, habiles à se réfugier dans l'inertie pour éviter la résistance qui toujours représente une lutte, sont celles pour lesquelles l'éducation a le plus difficilement prise; mais de ce qu'une besogne est pénible à accomplir, ce n'est point une raison suffisante pour se croiser les bras en se dispensant de tout effort; l'éducation doit savoir tirer parti non seulement des qualités, ce qui est relativement facile, mais encore des défauts; elle doit s'emparer de ceux-ci, les désagréger, et avec leurs débris, former des qualités. L'inertie en particulier, qui résiste à la persuasion comme à la pression, est toujours inséparable d'une répugnance invincible pour la lutte, même pour la discussion; c'est de cette répugnance qu'il faut user, sinon pour la vaincre, du moins pour la combattre et l'atténuer; l'i-

nertie est obstinée; l'éducation doit être plus obstinée qu'elle; l'inertie veut éviter la lutte; il faut la lui imposer; elle se dérobe à la discussion; il faut savoir discuter avec elle; l'habitude, si l'on a de la vigilance, fera le reste.

EM. RAYMOND.

Pages Oubliées

LES GÉNÉRATIONS PASSENT

Quel est le père qui ne travaille pas à écarter, du chemin de ses enfants, les obstacles contre lesquels il a failli se briser lui-même, et dont le rêve ne soit, en leur rendant la tâche plus facile, de la leur rendre en même temps plus noble, plus dégagée de la matière, plus conforme à sa destination?

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage,

disait le vieillard de la fable; et, en effet, qui sème un gland, il le sait bien, ce n'est pas lui qui verra le chêne s'épanouir un jour dans l'orgueil de sa frondaison! Ainsi nous faut-il user de l'intelligence et de la science, pour contribuer à leur propre progrès, non à notre fortune, et — sans nous flatter d'espérances qui ne sauraient convenir à la médiocrité de notre nature, — pour épargner à ceux qui nous suivront quelques-unes de nos épreuves, de nos erreurs ou de nos fautes. Les générations passent, mais l'humanité demeure, ou plutôt c'est à elle qu'appartient la réalité de l'existence, et nous ne vivons, à vrai dire, que pour en assurer la continuité.

FERDINAND BRUNETIÈRE,
de l'Académie Française.

Philippe II

Un courtisan de Philippe II, roi d'Espagne, ayant, d'un ton consterné, appris à ce prince que plus de soixante de ses vaisseaux avaient été jetés tant sur les rivages d'Angleterre avec qui il était en guerre, que sur les côtes de France, d'Écosse, d'Irlande, de Hollande et du Danemark; le monarque répondit froidement: "J'avais envoyé commander les Anglais, et non pas les vents; que la volonté de Dieu soit faite." Le lendemain il donna ordre aux prélats de son royaume de remercier Dieu d'avoir conservé quelques débris de sa flotte, et il écrivit au pape: "Saint Père, tant que je resterai maître de la source, je regarderai comme sans conséquence la perte d'un ruisseau."

Anecdotes Canadiennes

L'INFLUENCE DE MGR PLESSIS SUR
SON CLERGÉ

Pour donner une idée de la douce influence que Mgr Plessis devait exercer sur son clergé, je ne puis mieux faire que de citer une belle parole qu'on peut regarder comme l'expression des sentiments du pays tout entier.

— Si j'avais offensé cet homme-là, disait un jour M. Painchaud, fondateur du collège Sainte-Anne, je consentirais à me traîner sur les genoux depuis mon presbytère jusqu'à Québec pour lui demander pardon.

L. O. DAVID.

UNE PAROLE A DÉTENTE

Nul ne savait mieux que l'honorable P. J. O. Chauveau saisir l'apropos pour décocher une fine répartie, une saillie piquante. C'est à lui qu'on doit ce bon mot à l'adresse de son ami Cauchon, lorsque fut exposé, pour la première fois, dans les couloirs du palais législatif, à Ottawa, le portrait du président du Sénat, avec ce luxe de dentelles et de soies qui amusa si fort le public.

— C'est bien Cauchon, dit Chauveau ; mais ajouta-t-il en haussant les épaules, il a trop de soies.— PLACIDE LÉPINE.

UNE DANGEREUSE EXPÉRIENCE

L'abbé Dumoulin, missionnaire du poste de Pembina vers 1820, au Nord-Ouest, s'était acquis l'estime et la vénération de tout le monde.

Les sauvages de ce poste le regardaient, dit-on, comme un être surnaturel. Un jour qu'il était occupé à lire son bréviaire sur le bord de la rivière, un Indien campé sur le côté opposé, voulut s'assurer si vraiment le missionnaire était de chair et d'os comme les autres mortels, et si une balle tirée sur lui pourrait le blesser ; il saisit donc son fusil, et visa de son mieux à la tête de M. Dumoulin. Celui-ci portait un chapeau à haute forme ; la balle traversa le chapeau à deux pouces au-dessus des cheveux. M. Dumoulin en fut quitte pour une bonne peur ; mais l'Indien resta persuadé que le prêtre était invulnérable.— Abbé G. DUGAS.

EXCENTRICITÉ

Voici un trait qui démontre la mobilité des idées et des projets de l'auteur du fa-

meux roman de *Une de perdue deux de trouvées*, M. G. de Boucherville.

Un jour, il demeurait alors à Boucherville, il annonce à sa femme qu'il partait pour Montréal et que son absence serait de très courte durée.

Huit jours, deux semaines, trois mois s'écoulaient, et madame n'a pas de nouvelles de monsieur.

Grand émoi dans la famille. Où est-il ? Qu'est-il devenu ? Est-il vivant ou mort ?

L'anxiété de tous est à son comble quand, cinq mois après son départ, on reçoit une lettre de l'absent.

On l'ouvre ; elle est datée de Rio-Janeiro.

Il avait soudain pris fantaisie à notre héros d'aller, sans en prévenir personne, faire un petit tour de santé... au Brésil.

PLACIDE LÉPINE.

SALABERRY FAIT RESPECTER NOTRE
NATIONALITÉ

Dès l'âge de 14 ans, notre grand héros, de Salaberry, prit du service dans l'armée anglaise. A 16 ans il partait déjà pour les Indes Occidentales. Il fit rapidement son chemin, devint lieutenant, puis capitaine. Pendant sa lieutenance il lui arriva une aventure qui démontre sa bravoure. Voici comment M. de Gaspé raconte ce fait :

“ Les officiers du soixantième régiment, dans lequel Salaberry était lieutenant, appartenaient à différentes nationalités. Il y avait des Anglais, des Prussiens, des Suisses, des Hanovriens et deux Canadiens-français, les lieutenants de Salaberry et DesRivières. C'était chose assez difficile de maintenir la paix parmi eux ; les Allemands surtout étaient portés à la querelle ; excellents duellistes, ils étaient de dangereux antagonistes. Un matin, Salaberry était à déjeuner avec quelques-uns de ses frères d'armes, quand entre l'un des Allemands qui le regarde et lui dit d'un air de mépris : — “ Je viens justement d'expédier un Canadien-français dans l'autre monde, ” faisant par là allusion à Des Rivières qu'il venait de tuer en duel.

Salaberry bondit sur son siège ; mais, reprenant son sang-froid, il dit : — “ Nous allons finir le déjeuner, et alors vous aurez le plaisir d'en expédier un autre. ”

Ils se battirent, comme c'était alors la coutume, à l'arme blanche. Tous deux firent preuve d'une grande adresse, et le combat fut long et obstiné. Salaberry était très jeune ; son adversaire, plus âgé, était un rude champion. Le premier reçut une bles-

sure au front dont la cicatrice ne s'est jamais effacée. Comme il saignait abondamment et que le sang lui interceptait la vue, ses amis voulurent faire cesser le combat ; mais il refusa. S'étant attaché un mouchoir autour de la tête, le combat recommença avec plus d'acharnement. A la fin, son adversaire tomba mortellement blessé, et la plupart dirent qu'il n'avait eu que ce qu'il méritait."

Ce duel mit pour toujours de Salaberry à l'abri des insultes ; il avait fait ses preuves.

L. O. DAVID.

÷

LE DUC DE KENT ET UN SOLDAT
FRANÇAIS

Le duc de Kent estimait beaucoup un soldat de son régiment nommé Rose ou LaRose. C'était un français, dont il connaissait la bravoure à toute épreuve. Mais le sieur LaRose, ne prisant guère la discipline allemande à laquelle il était soumis, prit un jour la clef des champs. Ce fut le duc de Kent lui-même qui l'arrêta à la Pointe-aux-Trembles. Le déserteur était à table, lorsque le prince, accompagné d'une escorte, le surprit.

—Vous êtes heureux, monseigneur, dit LaRose, que je sois sans armes, car je prends le ciel à témoin que, si j'avais un pistolet, je vous ferais sauter la cervelle.

LaRose fut condamné à recevoir neuf cent quatre-vingt-dix neuf coups de fouet, le *maximum* alloué par le code militaire anglais (*Mutiny Act*). Il subit le supplice atroce, sans sourciller, repoussa avec dédain ceux qui voulaient l'aider à mettre ses habits après cet horrible châtement, et se tournant vers le prince, il lui dit en se frappant le front du doigt :

—C'est du plomb, monseigneur, et non du fouet, qu'il faut pour dompter un soldat français.

LaRose méritait, certainement, la mort ; mais on rapporte que le duc de Kent n'avait jamais pu se résoudre à le faire mourir.

Comment Elever les Enfants

Le premier point est de les traiter avec douceur.

Il est inutile de leur prêcher la politesse si vous n'en observez pas les règles vous-même. En d'autres termes, donnez-leur le bon exemple.

Les parents ne doivent pas se quereller

ou se dire des mots acerbes devant leurs enfants. S'il faut que vous vous querelliez, attendez que vos enfants soient couchés. Ils ne pourront alors vous voir ou vous entendre et il arrivera peut-être que, durant le temps écoulé, vous aurez abandonné votre projet.

Ne dites pas du mal de vos voisins devant vos enfants. Ils le répéteront probablement à leurs petits camarades.

Enseignez-leur que les petits garçons mal vêtus ont un cœur, en dépit de leurs guenilles, et même un estomac.

Enseignez leur, à mesure qu'ils grandissent, que les manières affectueuses, un ton de voix agréable, de bonnes dispositions, une nature généreuse, une conduite honnête, un esprit actif valent mieux que les plus grandes richesses. Enseignez-leur ces choses et ils acquerront la confiance en eux-mêmes, l'intelligence et la facilité du travail. Enseignez-leur ces choses, vous dis-je, et vos garçons et vos filles deviendront des hommes et des femmes qui vous feront honneur.

Danger des dettes

Celui qui va faire un emprunt va chercher une mortification. Hélas ! pensez-vous bien à ce que vous faites, lorsque vous vous endettez ? Vous donnez à autrui des droits sur votre liberté. Si vous ne pouvez payer à l'échéance, vous rougirez de voir votre créancier ; vous ne lui parlerez qu'en tremblant ; vous alléguerez les excuses les plus mauvaises, les plus pitoyables, les plus basses. Par degrés, vous en viendrez à perdre votre franchise ; vous vous abaissez jusqu'au mensonge, car le mensonge monte en croupe de la dette.

La vertu tire sa gloire des persécutions, comme le drapeau de ses lambeaux déchirés.

Les qualités de l'esprit font des jaloux ; celles du cœur ne font que des amis.

Nos ancêtres chantaient tout : leurs amours, leurs combats et même leurs peines et leurs deuils ; l'homme actuel ne chante plus rien, pas même ses plaisirs.

Douée d'un charme bienfaisant, par sa seule présence, la femme est déjà bienfaisante.

Toutes les illusions se tiennent ; quand l'une d'elle tombe, les autres se détachent comme les fleurs d'une guirlande rompue.

Pages Canadiennes

LES CANADIENS DE L'OUEST

Dans ces régions de l'Ouest, non plus si lointaines, puisqu'elles sont un morceau de la patrie sis au centre même du Canada ; dans ces prairies immenses, dont la fertilité fait tourner vers elles les regards du monde entier, — vaste océan de verdure bordées à l'une de ses extrémités par les forêts d'Ontario, à l'autre par les Montagnes Rocheuses, aux pieds étincelants, — vous avez des fils et des frères qui n'ont oublié ni le clocher de leur village, ni le domaine familial, ni ces horizons plus vastes qui embrassent de leurs longs reflets le sol qui fut le berceau de notre nationalité.

La vision de notre histoire, faite d'héroïsme, d'honneur et de foi, de trêves et de combats, de patients développements et de conquêtes paisibles sur la forêt et sur les esprits, s'allie fièrement au souvenir plus frais et plus vivant des routes que notre jeune-se a parcourues dans ses joies saines ou fantasques, et des champs qui ont été les premiers à bénéficier de nos fatigues et de notre travail.

Nous gardons comme chez vous le sentiment de notre rôle national en Amérique ; rôle pétri de foi, de civilisation, d'expansion française, et se perpétuant, sans courtoisie comme sans artifice, dans un fécond esprit de conciliation envers tous et dans l'exercice d'une fidélité généreuse et constante au drapeau que nous a donné, sous le regard de la Providence, le sort des armes.

Pionniers d'une grande œuvre et d'une pensée sainte dans ce nord-ouest canadien, découvert par l'un de nos intrépides voyageurs du 18^e siècle, c'est encore pour elle que nous subissons maintenant de dures épreuves !

Ces épreuves, nous en aurons raison tôt ou tard.

Contrairement à ce qu'on affirme en beaucoup de lieux, nous ne sommes pas noyés.

Une race n'est pas noyée quand elle pénètre de part en part toute une province et qu'elle en occupe presque exclusivement plusieurs zones.

Une race n'est pas noyée quand elle s'épanouit, robuste et nombreuse, dans la famille chrétiennement établie.

Une race n'est pas noyée quand elle peut lancer ses essaims vers différents points pour y fonder des paroisses nouvelles, la

plus forte organisation sociale qui existe en Amérique.

Une race n'est pas noyée quand elle peut s'affirmer comme une société parfaitement constituée, avec sa hiérarchie ecclésiastique et civile, avec ses représentants et ses magistrats, avec ses maisons d'éducation et ses institutions de charité, d'où rayonne une influence tutélaire sans cesse agissante.

Une race n'est pas noyée, quand elle sent en elle-même l'énergique volonté de résister aux coups de main dont ses privilèges peuvent être l'objet.

Une race ne meurt pas quand elle peut vivre et qu'elle a confiance en son Dieu ! Et nous sommes de cette lignée.

S'il était donné à ceux qui désespèrent de nous de contempler l'éclat de nos propres fêtes nationales, surtout de celle que l'on prépare en ce moment pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'une de nos florissantes paroisses, leurs alarmes feraient place à de lumineux et consolants espoirs. Ils éprouveraient le bonheur d'avouer eux-mêmes que nous ne sommes pas noyés.

Débordés ! nous le sommes, c'est vrai ! Le flot montera même encore pendant quelque temps. Il s'arrêtera quand l'immigration étrangère aura pris un autre cours, ce qui s'aperçoit déjà. Alors, l'action sociale, l'action lente, mais sûre, de l'excédent des naissances parmi nous sur celles de nos concurrents, fera son œuvre.

De même que les populations rurales, dans les pays nouveaux, reprennent petit à petit, par des travaux de dessèchement, les terrains marécageux et savent en faire un sol productif, ainsi nous reprendrons graduellement quelques-uns des endroits que l'ouragan nous aura d'abord forcés d'abandonner. Nous préparerons cet avenir dont l'aurore finira par surgir dans l'azur des cieux. En ce temps-là, notre langue, nos institutions et nos droits émergeront triomphants des controverses actuelles, non pour favoriser des réactions empreintes d'inimitié mais pour donner à tous les libertés auxquelles nous aspirons.

T. A. BERNIER.

St-Boniface, Man.

On aime l'esprit chez soi et le bon sens chez les autres.

La réflexion est la balance qui entretient l'équilibre entre le rêve et la réalité.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L'ALLIANCE NATIONALE

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

 MONTRÉAL, MARS 1904

Ça et là

Concours du 1^{er} mars au 30 juin.

* * *

Lisez-en les conditions attentivement.

* * *

De nombreuses et riches récompenses
sont offertes aux travailleurs.

* * *

Holà ! recruteurs ! Est-ce 1,000, 1,500
ou 2,000 nouveaux membres que vous allez
ajouter à l'effectif ? Nous préférons 2,000 !

* * *

N'attendez pas au mois prochain pour
commencer votre travail de recrutement.
Ne perdez pas d'occasion, crainte qu'elle ne
se présente pas de nouveau.

* * *

Mirabeau a pu dire avec vérité que l'épar-
gne est la seconde providence du genre hu-
main. Mais la meilleure manière d'épargner
n'est-elle pas d'obtenir un certificat de l'Al-
liance Nationale.

* * *

"Si chacun faisait le bien qu'il peut faire,
il n'y aurait pas de malheureux." C'est faire
le bien que de convaincre quelqu'un qu'il
doit faire partie de l'Alliance Nationale ;
c'est aussi diminuer le nombre des malheu-
reux.

* * *

Prenez la résolution de gagner un prix
dans ce concours ; dites-vous que tout
homme a quelqu'un à protéger ; convain-
quez-vous que l'Alliance Nationale est la
meilleure société et mettez-vous à l'œuvre
sans retard. Vous gagnerez le prix.

* * *

La mutualité a pénétré dans toutes les
classes de la société ; ses progrès, ses vic-

toires s'expliquent, car ils correspondent à
des aspirations précises, à un irrésistible
élan des intelligences et des cœurs vers la
protection des faibles.

* * *

A quoi obéit-on en se faisant admettre
dans l'Alliance Nationale ? Au bon sens et
à l'amour : Au bon sens parce que vous sa-
vez que pendant la maladie ou la vieillesse
vous serez privé de votre salaire et qu'il
vous faudra une autre source de revenus ; à
l'amour, parce que vous savez qu'après votre
mort, les êtres faibles qui dépendent de vous
seront précipités dans la misère et que vous
voulez leur épargner cette dure épreuve.

* * *

Les sociétés de secours mutuels sont des
foyers d'éducation civique. Lorsque les
hommes ont appris à débattre leurs intérêts,
touché du doigt les difficultés de la pratique
et discuté des questions aussi délicates que
celles de l'assurance en cas de décès ou
contre la maladie, par exemple, il est impos-
sible qu'ils soient désormais accessibles à
l'esprit d'aventure et de chimère ; leur rai-
son en passant au crible de la controverse
s'épure. Elle ne se laisse plus prendre au
mirage des formules, à la piperie des mots.

* * *

L'Alliance Nationale protège généreuse-
ment ses membres invalides ainsi que les
veuves et les orphelins de ses membres
décédés. Depuis sa fondation

Elle leur a payé	1894.....	\$ 2,000
	1895.....	9,900
	1896.....	13,500
	1897.....	9,900
	1898.....	28,500
	1899.....	28,500
	1900.....	43,000
	1901.....	41,000
	1902.....	60,250

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE ST-BASILE, No 199.

Institué le 14 février 1904, à St-Basile,
comté de Portneuf, par M. Chs Duquette,
R. P. P. G., et organisé par M. P. I. Magnan.

Officiers :

Chaplain, M. Auguste Gauthier, prêtre ;

Sb P. G., Dr A. Marcotte ;

Prés., E. R, Pepin ;

Vice-Prés., H. Piché ;
Sec.-Arch., Sec.-Fin. et Trésorier, D. Bélanger ;

Md. Exam., A. Marcotte ;
Com.-Ord., Joseph Piché ;
Introd., J. L. Hardy.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 4 janvier 1904.

CERCLE ST-STANISLAS D'ASCOT, No 200.

Institué le 14 février 1904, à Ascot Corner comté de Sherbrooke, avec 23 membres, par M. G. H. Vaillancourt, R.P.P.G., et organisé par ce dernier.

Officiers :

Chapelain et Sb. P. G., M. H. A. Simard, prêtre, curé ;

Prés., Eucl Gosselin ;
Vice-Prés., E. L. Darche ;
Sec.-Arch., Wilfrid Duplin ;
Sec.-Fin., J. A. Lagueux ;
Trésorier, Cléophas St Cyr ;
Md. Exam., T. J. Bédard ;
Com.-Ord., Iréné Fouquet ;
Introd., G. H. Proulx.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 11 février 1904.

CERCLE ST-JOSEPH D'ELY, No 201.

Institué le 18 février 1904, à Valcourt, comté de Shefford, avec 27 membres, par M. G. H. Vaillancourt, R. P. P. G., et organisé par ce dernier.

Officiers :

Chapelain, M. L. T. Descarries, prêtre, curé ;

Sb. P. G., M. P. J. S. Pelletier, N. P. ;
Prés., Octave Bissonnette, maire ;
Vice-Prés., J. E. Morin ;
Sec.-Arch. et Md. Exam., P. Langlois ;
Sec.-Fin., Jos. Drainville ;
Trés., J. E. Goyette ;
Com.-Ord., Jos. Goyette ;
Introd., Alph. Duhamel.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 8 février 1904.

CERCLE ST-LÉONARD, No 202.

Institué le 28 février 1904, à St-Léonard, comté de Nicolet, par M. Chs Duquette, R. P. P. G.

Officiers :

Chapelain et Sb. P. G., M. A. B. Prince, prêtre ;

Prés., Jos. Chapdelaine ;
Vice-Prés., J. B. Hébert ;
Sec.-Arch., Wil. Perron ;
Sec.-Fin., E. Bélanger ;

Md. Exam., Jos. Ayotte ;
Com.-Ord., Lucien Brunet ;
Introd., J. R. Hébert.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 2 février 1899.

CERCLE ST-SYLVÈRE, No 203.

Institué à St Sylvère, comté de Nicolet, le 1er mars 1904, par M. Chs Duquette, R. P. P. G.

Officiers :

Chapelain, M. O. Dubois, prêtre ;
Sb. P. G., H. N. Descoteaux, prêtre ;
Prés., Gédéon Hamel ;
Vice-Prés., Edouard Côté ;
Sec.-Arch., O. Dubois, prêtre ;
Sec.-Fin. et Trés., L. N. Parent ;
Md. Exam., Zéphyr Beaumier ;
Com. Ord., Arthur Leblanc ;
Introd., Luc Piché.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 16 mars 1899.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE CHARLEMAGNE, No 73.

A. M. L. J. D. Papineau,
Sec général de l'Alliance Nationale.
Monsieur,

A une réunion spéciale du Cercle Charlemagne, No 73, tenue le 23 février 1904, il a été proposé par M. C. A. Clément, trésorier du cercle, et secondé à l'unanimité : que des félicitations soient votées à MM. les échevins S. D. Vallières, L. G. Duquette et J. H. Paquin, membres du Cercle Charlemagne, No 73, A. N., et élus échevins le 1er février 1904, et que cette résolution soit transmise au Conseil Général.

Veuille agréer, monsieur, l'assurance de mon entier dévouement.

LÉON DEFOY,
Sec.-Arch.

Ville St-Louis, 27 février 1904.

CERCLE CHAMPLAIN, No 108.

A notre séance du 23 février les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé par Joseph Rondeau, O. E. Dalairé, docteur P. H. Bédard, Henri Frénette, Elz. Frénette ; secondé par Emile Hébert, J. E. Rondeau, J. B. Rondeau, Alfred Papillon, J. N. Gingras :

Que les membres du Cercle Champlain, No 108, ont appris avec joie la nomination de M. H. Laporte, premier Président et fondateur de l'Alliance Nationale, au poste de maire de la ville de Montréal ;

Que le cercle profite de sa première réunion pour offrir à leur ancien Président Général l'hommage de leur dévouement à celui que la grande métropole a choisi pour être son premier magistrat.

Proposé par Eugène Mainguy, Henri Routhier ; secondé par N. E. Papillon, Pierre Martel :

Que copie de ces résolutions soit envoyée à M. H. Laporte et à la revue de l'Alliance Nationale pour y être publiée.

J. N. GINGRAS,
Sec.-Arch.

Québec, 23 février 1904.

CERCLE ST-AUGUSTE, NO 117.

Monsieur H. Laporte,
Maire de la cité de Montréal.

Monsieur le Maire,

A une assemblée du Cercle St-Auguste de l'Alliance Nationale, tenue le premier mars, il a été résolu à l'unanimité que des félicitations vous soient adressées au sujet de votre nomination comme premier magistrat de la cité de Montréal.

Je vous prie donc, Monsieur le Maire, au nom de mes confrères du Cercle St-Auguste, de vouloir bien accepter nos plus sincères félicitations pour l'éclatant succès du premier février dernier

Veuillez me croire votre bien dévoué

J. A. DELORME,
Sec.-Arch.

St-Henri, 3 mars 1904.

CERCLE FRONTENAC, NO 172 — INSTALLATION D'OFFICIERS.

L'installation des officiers du Cercle Frontenac, No 172, a eu lieu lundi, le 11 janvier, sous la présidence de M Eug. H. Godin, du Bureau Exécutif.

A cette occasion, le cercle avait confié à MM. J. E. Sauvé, Dr Tellier et E. Larivière le soin d'organiser une petite fête de famille, à laquelle prirent part, outre M. Godin, MM. L. J. D. Papineau, Sec. Gén., Méd. Martineau, M. B. F., et M. Duquette, le zélé organisateur de l'Alliance Nationale. Il y eut chant et musique par le chœur de l'Orphéon Edén, qui contribua pour beaucoup à l'éclat de la fête. Des discours furent prononcés par MM. Papineau, Godin, Martineau, Duquette et J. E. Sauvé et furent écoutés avec attention par tous les assistants.

Toutes les personnes présentes n'ont eu qu'à se louer des égards des organisateurs et des représentants du Conseil Exécutif, qui ont prédit une année de succès pour le Cercle Frontenac. L'on se sépara à une heure avancée de la nuit.

Les officiers suivants ont été installés :

MM. J. E. Sauvé, Prés.; F. X. Beaupré, Vice-Prés.; D. Marchand, Sec.-Arch.; L. Dépocas, Sec.-Fin.; E. Larivière, Trés.; Dr J. S. Tellier, Md.E.; Wilfrid Ste-Marie, Com. Ord.; A. Marchand, Int.; N. Roy, Sb P.G.

D. MARCHAND,
Sec.-Arch.

Montréal, 5 février 1904.

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants, au cours du dernier mois :

CERCLE ST-JOSEPH, NO 1, à M. l'abbé J. A. Bélangier, curé de la paroisse et membre du cercle, à l'occasion de la mort de son père.

CERCLE ST-PIERRE, NO 8, à M. Amédée Desjardins et M. Jos Jeannotte, à l'occasion de la mort de leur frère et beau-frère, Louis Desjardins.

CERCLE ST-CHARLES, NO 10, à M. Eusèbe Chapat à l'occasion du décès de son fils, Napoléon Chapat, membre du cercle; à Mme Joseph Rabeau à l'occasion du décès de son époux, M. Jos Rabeau, membre du cercle; à M. le docteur T. Brennan, membre du cercle, à l'occasion du décès de ses enfants.

CERCLE JACQUES-CARTIER, NO 49, à la famille du

défunt Hormisdas Legault dit Deslauriers, en son vivant membre du cercle.

CERCLE DELORIMIER NO, 112, à M. G. D. Burret, secrétaire-financier du cercle, à l'occasion de la mort de son enfant; à M. Camille Mireault ainsi qu'à sa famille, à l'occasion du décès de son frère.

CERCLE STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN, NO 125, à M. Téléphore Gervais à l'occasion du décès de son épouse.

CERCLE CHÉNIER, NO 148, à M. C. Gaulin à l'occasion de la perte de sa belle-mère; à M. J. O. Goyette à l'occasion de la mort de son cousin; à M. Z. Chagnon à l'occasion de la mort de son beau-père, M. J. H. Blanchette, membre du cercle.

CERCLE CONTANT, NO 173, au vice-président du cercle, M. E. Delorme, qui vient d'être éprouvé par la perte de sa sœur.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par le M. Président Général, ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

MM. A. Marcotte, Cl. St-Bazile, No 199; l'abbé H. A. Simard, Cl. St-Stanislas d'Ascot, No 200; P. J. S. Pelletier, Cl. St-Joseph d'Ely, No 201; Arthur Charland, Cl. Yamaska, No 51; C. E. Derome, Cl. St-Jean Chrysostôme, No 54; Jos. Pagé, Cl. St-Benoit, No 87; Jos. Voyer, Cl. Ste-Marie de la Beauce, No 99; l'abbé J. B. Grenier, Cl. St-Tite, No 119; l'abbé N. Jutra, Cl. Letellier, No 55.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

MM. A. Marcotte, Cl. St-Bazile, No 199; F. J. Bédard, Cl. St-Stanislas d'Ascot, No 200; P. Langlois, Cl. St-Joseph d'Ely, No 201; Cynaque Charland, Cl. Yamaska, No 51; D. A. Robert, Cl. St-Ephrem, No 47; Lavallée-Smith, Cl. St-Pierre-aux-Liens, No 145.

MORTALITÉ

No 307. — JOSEPH DUCHARME, 40 ans, admis dans le Cercle Ste-Elisabeth, No 19, le 8 mars 1898, est décédé à Ste-Elisabeth, comté de Joliette, le 5 janvier 1904 Cause : *Phthisie aiguë*.
Bénéficiaire : Alzire Tellier, épouse, \$500.

No 308 — HENRI LABERGE, 32 ans, admis dans le Cercle Crémario, No 171, le 11 décembre 1902, est décédé à Hull, P.Q., le 12 janvier 1904. Cause : *Fièvre typhoïde*.

Bénéficiaire : Rosalie Daignault, épouse, \$1,000.

No 309. — ALBERT DUGAS, 36 ans, admis dans le Cercle St-Pierre, No 8, le 11 juin 1901, est décédé à Montréal, le 20 janvier 1904 Cause : *Pleuro pneumonie*.

Bénéficiaire : Emilia Marineau, épouse, \$500.

No 310. — OMER C. LAPERLE, 43 ans, admis dans le Cercle Ste-Marie, No 146, le 8 novembre 1900, est décédé à Labelle, comté d'Ottawa, le 2 février 1904 Cause : *Fièvre typhoïde*.

Bénéficiaire : Arthémise Béliveau, épouse, \$1,000.

ETAT FINANCIER

Au 31 Janvier 1904

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 décembre 1903	\$376,095 28
Produit des contributions.....	10,644 47
Intérêts	4,363.61
	<u>\$391,103.36</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu :	
Ernest Verville, de Princeville.....	\$ 1,000.00
Thomas Langelier, de St-Paschal....	1,000 00
Joseph Donohue, de St-Stanislas de Kotska.....	500 00
Par Caisse Générale, 5% des contributions	532 22
<i>Par balance au 31 Janvier 1904.....</i>	<i>388,071.14</i>
	<u>\$391,103 36</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 décembre 1903	\$ 5,324 24
Produit des contributions.....	370 51
	<u>\$ 5,694.75</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfés :	
Uldéric Legault (Cl. Ste-Scholastique, No 162).....	\$ 12 57
Calixte Naud (B P. St-Rosaire, No 56)	10.85
F.-X. Gosselin (Cl. Chicoutimi, No 140).....	6.85
Olier Presseau (Cl. St-Pierre-aux-Liens, No 145).....	4.00
Hervy Vincent (B P. St-Urbain, No 21)	12 00
J.-Isidore Brière (Cl. Ste-Thècle, No 147).....	3 43
Donat Dupuis (Cl. Ste-Thècle, No 147)	6.85
T. Lamoureux (B.P. St-Hughes, No 2)	6.00
Jeffries Cantin (B.P. St-Félix, No 12)...	6.86
Arthur Brochu (Cl. Lévis, No 109)...	27.43
Louis Ouimet (B. P. Howick, No 51)..	8.00
Dame Marie Dancause re-feu Thomas Langelier (Cl. St-Paschal, No 163)..	1.15
Jean Lacroix (Cl. Racine, No 182)...	7 43
Par Cercle Grondines, No 185, capital net	132.22
Par Cercle Ste-Rose, No 98, réserve T. Dion.....	5.00
Par Caisse Générale, 5% des contributions	18.53
<i>Par balance au 31 janvier 1904.....</i>	<i>5,425.58</i>
	<u>\$ 5,694.75</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 550.75
-----------------------------	-----------

A Organisation	110.00
Rétribution semi-annuelle	4,971.50
Honoraire d'enregistrement	528 00
Honoraire revision et mutation.....	40.00
Revue.....	\$ 11.83
Fournitures.....	157.28
Divers.....	20.40
Droit d'inscription Cs. C. des Malades	31 50
Prime assurance garantie, officiers, cercles	8.31
	<u>\$ 6,429.57</u>
<i>A balance au 1er janvier 1904.....</i>	<i>1,247.86</i>
	<u>\$ 7,677 43</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 387 05
Propagande.....	51 95
Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés.....	408.55
Poste et express	17.10
Dépenses diverses.....	12.51
Inspection	75 00
Revue.....	53.39
	<u>\$ 1,005.35</u>
<i>Par balance au 31 janvier 1904.....</i>	<i>6,672.08</i>
	<u>\$ 7,677.43</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation	\$388,071.14
" " C. des Malades.....	5,425.58
" " Générale.....	6,672.08
" " d'Epargne.....	11,236.98
	<u>\$411,405.78</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques	\$ 27,900.00
Municipalités Scolaires	14,954 82
Municipalités.....	27,440 00
Prêts hypothécaires.....	298,459 00
Banque d'Hochelaga et Provinciale du Canada	42,648 04
	<u>\$411,401.86</u>
Cercles, etc. — Déficit de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	3.92
	<u>\$411,405.78</u>

Montréal, 31 janvier 1904.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON,
J. A. MIGNAULT, } *Auditeurs.*

AVIS DIVERS

Aux Membres

VERSEMENTS PÉRIODIQUES.

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1o Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DÉLAI DE GRACE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTÉGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 4 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sh. P.G., C. U. Ouellet, 184 Quésnel, Ste Cunégonde; Prés., Edouard Leduc Jr, 265 St-Antoine; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F., Alex Moquin, 1 Trudel; Md. E., G. E. Larin, 383 St-Denis. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sh. P.G., L. Z. Mathieu sr, 245 Richelieu; Prés., Jos. Marotte, 241 Atwater; S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md. E., J. U. Lalonde, 3158 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 4e rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sh. P.G., A. T. Côté; Prés., J. Bte Primeau; S. A., Jos. Fortier; S. F., André Leduc; Md. E., Albert DesGroschillers. Réunions, 2e et 4e lundis, Salle Vachon, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sh. P.G., P. Lalonde; Prés., Georges Tardif; S. A., R. Lefebvre; S. F., Chs Décaray; Md. E., P. O. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sh. P.G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 161 Coursol, Ste-Cunégonde; S. F., Ed. Sawyer, 127 Quésnel, Ste-Cunégonde; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Baby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sh. P.G., J. O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. et Md. E., J. A. Lapierre, 410 Plessis; S. A., J. R. Beaudoin, 707 St-Denis; S. F., W. DuFault, 1106 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sh. P.G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarche; Md. E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 71 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sh. P.G., J. O. Motard, 217 St-André; Prés., Philom Lamontagne, 335 Dorchester; S. A., J. N. G. Larivière, 160 Parc Lafontaine; S. F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Malsonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sh. P. G., Zot. St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S. A., Aldéric Boileau; S. F., Az. Libersan; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sh. P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S. A., N. Bellisle, 411b Centre; S. F., S. Laprade, 397 Centre; Md. E., L. N. Delorme, 247 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

Sh. P.G., N. Simoneau, 2151 Notre-Dame; R. G. Demers, 2185 Notre-Dame; S. A., et S. F., Y. Gaudet, 80 St-Gabriel; Md. E., J. A. Pilon, 46 Inspecteurs. Réunions, 4me mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sh. P.G., J. P. Trépanier, 244 Ste-Emilie; Prés., L. E. Bernard, 363 Notre-Dame; S. A., J. E. Ferras, 3589 Notre-Dame; S. F., F. G. Poirier, 1898 St-Jacques; Md. E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sh. P.G., Ed. Brossard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. F. Caagrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sh. P.G., Narcisse Bétière; Prés., Charles Godmer; S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle; Md. E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges
Sh. P.G., Louis Doucet; Prés., J. E. Dumais; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Prés., L. Romulus Déjeux; S.A., S. Ait. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., L. J. O. Casanbon; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé Eug. Roy; Sb.P.G., L. P. Poitras, 212 Ste-Hélène; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Geo. Vidal, 107 du Roi; S.F., F. Blouin, jr 290 du Roi; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 24 Charest; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S.A., J. A. Bélanger, jr 52 Scott; S.F., L. E. Grondin, 235 St-Joseph; Md.E., J. Guérard, 73 de l'Église. Réunions, 4e dimanche du mois, Salle Fatone, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Chapelain, Rév. A. M. Boucher; Sb.P.G., Th. Durain; Prés., A. Raymond; S.A., Ad. Leduc; S.F., P. Lapaine; Md.E., La Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Laplante.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Rév. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; J. A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Oypithot, bis Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du curé.

No 25—CERCLE LAROQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Étienne Charreter; Prés., J. E. Genest; S.A., J. B. Duchesneau; S.F., E. F. Bédard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Block Murray.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., Jos. Charbonneau; Prés., W. Leroux; S.A. et S.F., A. Ouellette; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, Co Laval

Sb.P.G., J. W. Lavoye; Prés., Wilf. Laurin; S.A., A. Descary, Bord-à-Pioutte; S.F., J. L. Allard; Md.E., Éd. Gadoury. Réunions, dernier samedi du mois.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudon; S.A., A. Roy, 19 Hudon; S.F., W. Desjardins, 257 St-Germain; Md.E., J. H. Garsneau, 166 Desery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Jarcons, rue Desery.

No 31—CERCLE MONTCAUL, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daigault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. P. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monetta, rue Ste-Océlie.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., E. Charland; Prés., F. Bergevin; S.A., D. Bergevin; S.F., Fb. Desmarquet; Md.E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., J. H. Leblanc; Prés., Albert Charbon; S.A., Dieudonne Guyon; S.F., H. Tétrault; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier lundi du mois, bureau de H. Tétrault.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRoisiers; S.A., Maxime Poirier; S.F., H. Bacon. Réunions, 1er samedi du mois, chez le Dr DesRoisiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., P. Larivière, 643 Notre-Dame; Prés., Napoléon Provost, 425 Fullum; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 710 Ste-Catherine; Md.E., J. P. A. Gauthier. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb.P.G., Jos. Lambert, 90 Ste-Hubert; Prés., Jos. Girard, 735 Berri; S.A., G. A. Mailloux, 859 Dumontigny; S.F., J. V. Vaudreuil, 637 Berri; Md.E., G. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salle Baurt, 571 rue Berri.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., S.F., P. Fafard; Md.E., D. A. Robert. Réunions, le 4e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chapelain, Rév. M. Cha. Beaubien, curé; Sb.P.G., Jos. Prévost; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S.A., Avila Ferron; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., Albert St-Denis; Prés., Em. Sara Bournet; S.A., Arthur Daoust; S.F., Jos. Leclaire; Md.E., J. A. Beaudoin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle de "l'Union St-Joseph".

No 50—CERCLE ST-GUILLEAUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Bélaie; Prés., L. D. Frigault; S.A., P. E. Sylvestre; S.F., L. A. D. Gauthier; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 6½ heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., Arth. Charland, Prés., Jean-Bte Paltier; S.A., La Veronneau; S.F., La Veronneau, N.P.; Md.E., C. Charland. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., L. E. Beaugrand, 20 St-Denis; Prés. Pac. Brouillette, 794 Ste-Elisabeth; S.A., J. A. Saumur, 1208a Ave Hôtel de Ville; S.F., J. E. Pilon, 119 Champlain; Md.E., G. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 1er et 3e jeudis, Salle des Commiss-Marchands, 149 Berri.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay

Sb.P.G., C. E. Derome; Prés., T. M. Prévile; S.A., J. E. Dérome; S.F. et Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparros; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Desiré Lauzon.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres

Sb.P.G., Roch Leroux; Prés., Canut Laboursodière; S.A., et S.F., Jos. D. Coudeé; Md.E., Jos. Thauvette. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés. et Md.E., Isid. Violette, 215 Plessis; S.A., J. A. Fortin, 640 St-Paul; S.F., P. Lesage, 830 St-André. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle Kiffel, coin Amherst et de Montigny.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Outawa

Sb.P.G. H. Charlebois; Prés., F. A. Labelle; S.A., Hor. Pitaré; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—CERCLE ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie, Co L'Assomption

Sb.P.G., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., R. Prud'homme; Md.E., J. Z. Z. Malo. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. G. Coderre.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. R. J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Duranceau; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgeat; S.A., H. St-Amant; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er mardi, bureau M. A. Bourgeat.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., A. Déjeux. Prés., J. Q. Fafard 577 Notre-Dame; S.A., H. A. Gendron, 228 LeTourneur; S.F., Amédée Beaupré, 86 Desjardins; Md.E., Fern. Lusier, 647 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mardis, 189 LeTourneur, 8½ hrs p.m.

No 72—CERCLE ST-BARTHELEMI, Co Berthier

Sb.P.G., J. Lafontaine; Prés., Gd. Rochette; S.A., Arth. Caron; S.F., Ch. L'Heureux; Md.E., T. J. Latourelle. Réunions, 2e lundi du mois.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End

Chapelain, Rév. A. St-Jean, curé de St-Denis de Montréal; Sb.P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., Ferd. Beausoleil, 348 Laurier; S.A., Léon Defoy, 1227 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ern. E. Lauzon, 275 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., L. P. Genest dit Labarre, 347 Berri; Prés., J. C. Lamothe, 747 St-Denis; S.A., L. A. Gélinau, 544 St-André; S.F., O. Dépatie, 170 Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb.P.G., Aug. Capistran; Prés., Édouard Allie; S.A. et S.F., H. L. Shooner; Md.E., P. E. Gélinau. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

